

REGLEMENT DE CANTINE

Ecole Notre Dame de Bonne Garde

Voici le règlement de cantine discuté en cercle de parole et élaboré en classe par les enfants, afin de faire du temps de repas, un moment convivial et agréable pour tous.

Je respecte le règlement de la cantine :

- | | |
|--|---|
| <i>-Je me lave les mains</i> | <i>-Je ne jette pas la nourriture</i> |
| <i>-J'apporte ma serviette</i> | <i>-Je ne joue pas avec la nourriture</i> |
| <i>-Je goûte à tout</i> | <i>-Je chuchote</i> |
| <i>-J'assume ma responsabilité</i> | |
| <i>-Je ne réponds pas aux adultes</i> | |
| <i>-Je respecte les adultes et mes camarades</i> | |

- Je goûte à tout : une cuillerée à café.
Si je n'aime pas, j'ai le droit de laisser **mais un seul aliment par repas** (entrée, viande, légumes, fromage, dessert).
- Marie-France met en place un carnet pour noter tout problème de comportement, les familles seront informées après 3 fois. Elle veillera à signaler les enfants mangeant insuffisamment (point tous les 15 jours).
- Chaque enfant a une responsabilité qui change chaque semaine. Il peut être (gardien du calme, responsable de la distribution, responsable pour débarrasser).

Chaque comportement inapproprié entrainera dans la mesure du possible réparation (quand ce n'est pas possible l'enfant copie le règlement). Un avertissement lui sera alors adressé. Au bout de trois avertissements, les parents seront avertis par l'intermédiaire du cahier de correspondance. Si les problèmes persistaient, une exclusion temporaire de la cantine serait envisagée.

Mme et/ou Mr.....et
élève en classe de..... acceptent ces conditions et s'engagent à respecter le règlement ci-dessus.

Signature des parents

signature de l'enfant

signature de l'enseignant
et de la directrice